

14% du PIB

FO

De quoi parle-t-on?

Les dépenses de retraite devront rester en dessous de 14% du PIB. Cela signifie que les pensions versées seront conditionnées à la situation économique du pays.

Les retraites représentent aujourd'hui **13% du PIB**.

Concrètement, quels seront les effets d'une telle règle?

A ce stade rien n'a été dit mais il est peu probable que cette clause s'applique à tout le monde. Elle va probablement servir de « **joker** » face aux secteurs les plus mobilisés à compter du **5 décembre 2019**.

N'est-ce pas une règle de bon sens?

Tentons d'avoir une vision globale. Un système de retraite s'inscrit par nature sur le temps long. Il gère **3 voire 4 générations de travailleurs** avec tous les aléas qu'un pays peut connaître sur une telle période. Défi environnemental, développement du numérique, intelligence artificielle, etc. Qui peut prédire de quoi sera fait l'économie dans ne serait-ce que 15 ans?

Si un système de retraite ne peut pas être éternellement en déficit, il est tout aussi absurde de vouloir le gérer comme un compte courant. D'autres choix sont par contre possibles, comme le démontrent les **20 milliards d'euros dégagés pour le CICE**.

Alors que tout le monde s'accorde pour dénoncer la fameuse règle des « 3% » concernant le déficit public en général, on introduirait une règle identique pour les retraites...

14% du PIB, pour quoi faire alors?

C'est la garantie pour les employeurs et le secteur financier qu'en cas de difficulté économique ils ne seront pas mis à contribution. Les seuls perdants seront les retraités.

**La retraite par points c'est payer plus,
travailler plus pour banquer à tous les coups**

**A partir du 5 décembre
Dire NON !**